

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT DE CONDOM
COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TENAREZE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA TENAREZE

-----0-----
SEANCE ORDINAIRE DU 29 septembre 2011
-----0-----

L'an deux mille onze, le 29 septembre à 19 heures, le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, légalement convoqué, composé de 60 membres en exercice, s'est assemblé à la Salle des Fêtes de Fourcès, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude PEYRECAVE, Président de la Communauté de Communes de la Ténarèze.

ETAIENT PRESENTS: Bernard GALLARDO, Christian TOUHE-RUMEAU, Maurice BOISON, Claude CLAVERIE, Xavier FERNANDEZ, Guy SAINT-MEZARD, Michel LABATUT, Jean-Yves GEISSER, Serge MARITAN, Raymonde BARTHE, Martine LABORDE, Patrick BATMALE, Daniel BELLOT, Patricia ESPERON, Carole BALAGUER remplacée par son suppléant Jean CAUBOUÉ, François BAQUE, Philippe BOYER, Roland CLAVERIE, Hervé COLLIN, Hélène DELPECH, Edouard DONA, Joël DUBOUCH, Philippe DUFOUR, Pierre ESQUERRE, Michel LAFFARGUE, Dominique LAFONT, Wilfried LUSSAGNET, Michel MAZZONETTO, Pierre MOREL, Jacques MORLAN, Bernard PIS, Robert POURROUQUET, Jacqueline ROBUTTI, Pierrette SEGAT,

ABSENTS EXCUSES: Francis DUPOUY, Mario SPAGNOLI, Bernard ROZES, Etienne BARRERE, Bernard BOURROUSSE, Patrick DUBOS, Jean-François SOPENA, Pierre DULONG, Bernard LEBE, Nicolas MELIET, Christian DUFFAU, Maurice ADON, Huguette CARLES, Jean-Louis DUBUC, Marie-José GOZE, Fabrice LACOMBE,

ABSENTS: Guy AUBERT, Bernard BORDIGNON, Carine CHAVALLE, Thierry COLAS, Denis DECLOCHEZ, Jean-Marie GILLOT, Henry LUCHET, Bernard MARSEILLAN, Jean-François ROUSSE,

INVITE EXCUSEE:

ONT DONNE PROCURATION:

SECRETAIRE: Wilfried LUSSAGNET.

OBJET: Présentation du cahier des charges de l'étude de faisabilité pour la création d'un lac de baignade biologique.

Monsieur le Président rappelle au Conseil Communautaire que la Communauté de Communes de la Ténarèze exerce la compétence tourisme. A ce titre, elle « crée, entretient, et développe toute nouvelle zone de loisirs et d'hébergement touristique. Elle assure la promotion collective du tourisme dans les communes adhérentes. Elle peut financer toute activité ayant un impact touristique communautaire ». De plus, « la Communauté de Communes effectue ou fait effectuer toute étude correspondant à son but, à ses compétences ou à d'éventuelles modifications de celles-ci ».

Monsieur le Président expose qu'il a été saisi par Monsieur le Maire de Montréal-du-Gers au sujet de la base de loisirs implantée sur sa commune qui intègre un lac artificiel. Ce dernier, créé à la fin des années quatre-vingts, est actuellement interdit à la baignade pour des raisons de normes sanitaires et de sécurité (turbidité). Il s'agit d'étudier la mise en place d'une baignade avec filtration biologique, système innovant dans le sud-ouest, qui pourrait attirer de nouvelles clientèles soucieuses de l'environnement.

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire, afin de déterminer quelles sont les possibilités de réalisation d'un lac de baignade biologique et de pêche pour la mise en valeur de cette base de loisirs, de faire appel à un consultant, qui réalisera une étude de faisabilité, permettant une aide à la décision.

Cette étude se décomposera en trois phases, à savoir :

- analyse commerciale ;
- analyse technique ;
- analyse financière.

Monsieur le Président propose au Conseil Communautaire de :

- **Approuver** la réalisation de cette étude,
- **Autoriser** Monsieur le Président à demander les subventions, à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires pour la réalisation de cette étude,
- **Prendre acte** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2011.

Le Conseil Communautaire,

OUI l'exposé de Monsieur le Président de séance et après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **Approuve** la réalisation de cette étude,
- **Autorise** Monsieur le Président à demander les subventions, à effectuer toutes les démarches et à signer tous les documents nécessaires pour la réalisation de cette étude,
- **Prend acte** que les crédits nécessaires sont inscrits au budget 2011.

Pour extrait conforme le 30 septembre 2011.

Le Président de la Communauté
de Communes de la Ténarèze,
Conseiller Régional,
Maire de Blaziert,

Jean-Claude PEYRECAVE